



## RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2026 04 03

Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération  
Lors de sa réunion du 18 juin 2026

(en application de la délibération du Conseil Communautaire  
en date du 9 avril 2026 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 11 juin, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Présents** : François BLANCHET, Yann THOMAS, Kathia VIEL, Thierry BIRON, Nathalie PONCET, Philippe MOREAU, Maryse AUGUIN, Hervé BESSONNET, Laëtitia MARECHAL, Walter SCHOEPPER, Thierry FAVREAU, Jean-François BIRON, Laurent DURANTEAU.

**Excusée** : Isabelle DURANTEAU.

### Conventions pour l'utilisation des équipements sportifs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

L'utilisation des équipements sportifs communautaires nécessite la signature de conventions entre la Collectivité et les différentes structures qui en font la demande. Elle est consentie à titre gracieux pour les associations, en application du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Pour l'année 2026-2027, il est proposé de formaliser les conventions d'utilisation des équipements sportifs communautaires à titre gracieux dans les équipements suivants :

#### Multiplexe Aquatique :

- Access Vie
- Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie
- Centre de Secours, SDIS
- Collège Public « Garcie Ferrande »
- Collège Privé « Saint Gilles »
- Brigades de Gendarmerie
- Saint Gilles Croix de Vie Vendée triathlon
- Cercle des Nageurs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- MFR de Saint Gilles Croix de Vie
- Sub Atlantique Plongée
- Surf Club du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

#### Dojo :

- Commequiers Dojo
- Corasports
- Taekwondo de l'Océan

#### Salle de gymnastique :

- Les Alcyons Gymnastique
- Centre de Secours, SDIS
- Collège Public Garcie Ferrande
- Retraite Sportive, Club de l'amitié

**Stand de tir :**

- Association sportive et artistique de la gendarmerie
- Brigades de Gendarmerie
- Société de Tir des Pays de Riez et de Vie
- Police Municipale de La Roche sur Yon
- Police Municipale de Saint Gilles Croix de Vie

**Complexe sportif du Lycée**

- Association sportive du Lycée Adeline Boutain
- Association sportive du Collège Saint Gilles
- Association sportive du Collège Garcie Ferrande
- Lycée Adeline Boutain
- Aw Conexao Brésil
- Badmin'tonic
- Bien'Estar
- Bien être et harmonie
- Centre de Secours, SDIS
- Dynamic Flow
- Douceur de Vivre
- Escrime Sur Vie
- Etoile de Vie du Fenouiller
- Etoile Riez Vie Basket
- Brigades de Gendarmerie
- Grimp'en tête
- Hand ball Club de la Vie
- Pays de Saint Gilles Vendée Athlétisme
- Saint Gilles Croix de Vie Vendée triathlon
- Jogging Loisirs Brétignollais
- MFR de Saint Gilles Croix de Vie
- Office Municipal des Sports de Saint Gilles Croix de Vie
- Retraite Sportive, Club de l'Amitié
- Onda da Bahia
- Volley Ball Riez Vie.

**Le Bureau Communautaire,**

**Dûment convoqué,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-10 et L.5216-1 et suivants,**

**Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment ses articles L.2111-1 et suivants et L.2122-1 et suivants,**

**Vu le Code du Sport,**

**Vu la délibération n°2026-03-08 du 9 avril 2026 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président,**

**Vu les projets de conventions d'utilisation des équipements sportifs soumises,**

**Vu le rapport,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**Article 1 : d'approuver la reconduction des conventions d'utilisation des équipements sportifs communautaires avec les associations, organismes et établissements cités au rapport pour l'année scolaire 2026/2027 ;**

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le **25 JUIN 2026**

ID : 085-200023778-20260618-DCB2026\_04\_03-DE

**Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'utilisation des équipements et toute pièce en exécution de la présente décision.**

**Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,**

**Certifié exécutoire par le Président compte tenu :**

- de la transmission au contrôle de légalité le : **24 JUIN 2026**
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : **25 JUIN 2026**

**Givrand, le 23 juin 2026**

**Le Président,**

**François BLANCHET.**



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*